

RÉFÉRENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

« *Prévention et Secours Civiques de niveau 1* »

- PSC1-

Chapitre 1 : tronc commun



Contenu

NOTE AUX FORMATEURS	4
DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE	9
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES.....	9
Outil pédagogique : mise en situation d'accident simulé (MSAS).....	11
Méthode pédagogique : la méthode interrogative	12
MISE EN ŒUVRE	13
Le tour de table (TT).....	13
La démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP).....	14
L'exposé interactif (EI).....	15
La démonstration pratique (DP)	16
L'atelier pratique du geste (APG) ou en miroir (APGM).....	17
Le cas concret (CC).....	18
SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES	20
Annexe : Les compétences attendues	21
Annexe : Fiche cas concret	22
Annexe : Matériel nécessaire à une formation PSC1.....	23
Annexe : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC1 pour une formation hybride	24
Annexe : Description de l'Open-Badge	25
Annexe : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC1.....	26
Annexe : Modèle de procès-verbal PSC1	27
Annexe : Modèle de certificat de compétences PSC1	28
Annexe : Modèle d'attestation de formation continue PSC1	29

Les référentiels internes de formation et de certification « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » ont été élaborés par l'équipe pédagogique nationale (EPN) sous l'égide de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ils prennent en compte les travaux menés par l'ensemble des formateurs de formateurs, lors des journées de formation continue. Ils évoluent vers une hybridation de la formation.

NOTE AUX FORMATEURS

Ces référentiels internes de formation et de certification ont pour objectif d'uniformiser les sessions de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) délivrées auprès des élèves et personnels de l'Éducation nationale, par les formateurs, conformément aux textes en vigueur initiés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (Dgscgc).

Ce document permet au formateur d'organiser et d'animer au mieux ses sessions de formation PSC1 au cours desquelles l'apprenant est amené à **oser dire, oser faire, oser agir** devant et si nécessaire avec le ou les autres. Cette formation est basée sur l'interaction où l'action est importante. L'apprentissage du geste et des procédures nécessite du temps dédié aux essais / erreurs ainsi qu'à la répétition pour tendre vers l'efficacité, sous le regard du formateur / expert qui favorise et prend en compte de nombreuses rétro-informations afin d'ajuster son action pédagogique. L'objectif est que, à l'issue de la formation, l'apprenant soit capable d'agir, de réagir et de réaliser une action citoyenne d'assistance à personne en effectuant les gestes élémentaires de secours.

La durée totale d'une session pour un formateur face à un groupe de dix apprenants ne présentant pas de difficultés d'apprentissage particulières est fixée par les scénarios pédagogiques. Le formateur devra adapter le temps de formation pour les publics particuliers (élèves en difficulté, en situation de handicap). Les techniques pédagogiques proposées favorisent l'interactivité et la participation active des apprenants. Le formateur s'appuie sur les connaissances du groupe et les complète. C'est une pédagogie active, centrée sur l'apprenant qui a été retenue ainsi qu'un apprentissage pratique à partir de nombreuses mises en situation d'accident simulé (MSAS), préparées et animées par le formateur qui sollicite les différents niveaux de savoirs de l'apprenant. L'essentiel du temps doit permettre aux apprenants d'échanger et de pratiquer.

- **Avant l'action de formation** : pour préparer les animations de séquences, le formateur dispose de nombreuses ressources nationales (le référentiel national de compétences de sécurité civile, les référentiels internes de formation et de certification, les supports numériques de formation ouverte à distance de la Dgscgc (cours sur Moodle, application sur téléphone, etc.) ; le formateur doit pouvoir présenter à son autorité d'emploi, représentée par le recteur, le scénario pédagogique choisi et s'assurer du respect de l'organisation administrative arrêtée par l'académie (ouverture de session).
- **Pendant la formation** :
 - Formation numérique : le formateur peut judicieusement s'appuyer sur les acteurs de la communauté éducative pour accompagner les apprenants.
 - Formation en présentiel : le formateur est responsable tout au long de la session de formation de la sécurité des participants en conformité des textes en vigueur. Il met en œuvre une approche pédagogique active proposée dans ce tome.
- **À l'issue de l'action de formation** : le formateur doit s'assurer que la fiche individuelle de suivi est complétée ; il doit respecter l'organisation administrative de son académie pour la rédaction du procès-verbal (PV) de la session, l'édition et la remise des certificats de compétences, l'archivage des documents. L'entretien, la désinfection et le suivi du matériel sont de sa responsabilité.

La formation aux premiers secours se développe dans les établissements scolaires et s'inscrit dans le continuum d'apprentissage de chaque élève. Les retours d'expériences montrent que cette formation influe positivement sur le comportement de chacun en matière de gestion des risques, développe le sens civique, la confiance en soi, l'image de soi.

Elle contribue à améliorer le climat scolaire, en modifiant positivement les attitudes individuelles et collectives.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en conformité avec l'arrêté du 30 mai 2016 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement (UE) PSC1, les éléments institutionnels, logistiques et pédagogiques organisateurs de la formation PSC1 sont les suivants :

1. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT PSC1

L'UE PSC1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions de l'article L. 721-1 du code de la sécurité intérieure. En fonction des situations auxquelles la personne est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. À l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable d'oser exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

2. ORGANISME DE FORMATION

La Dgesco est habilitée par la Dgscgc (arrêté du 2 septembre 2013) pour assurer les formations initiales et continues aux premiers secours, citées ci-dessous, en application du titre 1^{er} de l'arrêté du 8 juillet 1992 :

- prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- pédagogie initiale et commune de formateur (PICF) ;
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE FPSC).

La Dgesco adresse, tous les deux ans, un certificat de condition d'exercice qui permet à chaque recteur d'organiser, sur l'ensemble de l'académie, les formations.

3. ORGANISATION DE LA FORMATION

Afin d'être autorisée à délivrer la formation relative à l'UE PSC1, les référentiels internes de formation et de certification permettent d'organiser un enseignement qui doit comporter des apports généraux et théoriques (par voie numérique et/ou en présentiel), des apports techniques avec priorité donnée aux exercices d'application pratique.

4. DURÉE

L'UE PSC1 est d'une durée minimum de sept heures conformément à l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié. Elle peut faire appel à des outils de formation ouverte, accessible à distance permettant de minorer la durée de formation en présentiel. Toutefois, ces outils ne peuvent se substituer à une phase de formation en présentiel permettant la validation pratique des gestes élémentaires de secours.

Ce temps ne comprend pas la mise en place de salles et du matériel, l'émargement des participants, les pauses, le rangement du matériel et des salles, l'évaluation de la formation, le nettoyage du matériel.

Plusieurs scénarios pédagogiques sont proposés afin de répondre au mieux au type de public visé, aux conditions organisationnelles, matérielles et logistiques propres à chaque établissement, ainsi qu'au choix pédagogique retenu par l'équipe pédagogique académique en lien avec son autorité d'emploi et les chargés académiques du dossier secourisme (CADS).

Les scénarios disponibles :

- **5 heures 30 minimum en présentiel** pour les détenteurs d'un GQS de moins de deux années scolaires ;
- **7 heures minimum en présentiel** ;
- **10 heures minimum en présentiel** pour des publics à besoins éducatifs particuliers scolaires ;
- **4 heures 30 minimum en présentiel** pour les apprenants ayant suivi la **formation ouverte à distance** de trois heures minimum depuis moins d'un an. Ces trois heures en FOAD constituent le prérequis obligatoire à la formation PSC1 en présentiel.

Le cours numérique PSC1 FOAD est **validé par la Dgesco** et mis à disposition des établissements.

5. QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pour être autorisé à dispenser l'UE PSC1 au titre de l'Éducation nationale, le formateur doit :

- figurer sur la liste académique des formateurs chargés d'assurer les formations PSC1 au sein de l'Éducation nationale ;
- être titulaire du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques (FPSC) de l'Éducation nationale à jour de la formation continue ;
- ou être titulaire du certificat de compétences de formateur des premiers secours (FPS) à jour de la formation continue de son autorité d'emploi. L'équipe pédagogique académique (EPA) assure un accompagnement de ces formateurs ;

- ou être titulaire du certificat de formateur sauveteur secouriste du travail (FoSST), à jour de la formation maintien et actualisation des compétences (MAC) sous l'égide de l'Éducation nationale. L'EPA assure un accompagnement de ces formateurs.

6. ENCADREMENT DE LA FORMATION

La formation "hybride" est assurée par :

- les acteurs de la communauté éducative, ayant préalablement réalisé le cours PSC1 FOAD, pour accompagner les apprenants uniquement sur la partie numérique ;
- obligatoirement un FPSC, un FoSST ou un FPS désigné par son autorité d'emploi (l'académie), pour la partie ateliers pratiques PSC1.

La formation en tout présentiel est assurée par :

- un formateur FPSC, FoSST ou FPS désigné par son autorité d'emploi.

Conformément à la réglementation, le formateur doit être inscrit sur la liste d'aptitude académique des formateurs. Cette dernière doit être déposée à la préfecture des départements et adressée à la Dgesco.

Tout changement doit être signalé.

Pour les phases de formation en présentiel, le ratio d'encadrement est fixé à un maximum de 10 apprenants pour 1 formateur.

7. CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

L'UE PSC1 est accessible à toute personne âgée au minimum de 10 ans. Au sein de l'Éducation nationale, le PSC1 est enseigné aux élèves et aux personnels de l'Éducation nationale.

Dans le cadre de la formation hybride, l'obtention du badge délivré en fin de formation numérique, datant de moins d'un an, est requise pour accéder à la formation pratique.

8. RÔLE ET RESPONSABILITÉ

• Le participant

L'apprenant PSC1 doit faire preuve de motivation et être acteur de son apprentissage.

Il est fortement conseillé que le citoyen sauveteur maintienne ses connaissances par de l'autoformation et de la formation continue PSC1.

• L'équipe de pédagogie dispensatrice de la formation

L'équipe pédagogique doit avoir une parfaite maîtrise des connaissances, des techniques, des procédures et des conduites à tenir qu'exige l'activité de citoyen sauveteur décrite dans les recommandations relatives à l'UE PSC1 de la Dgscgc.

Chaque formateur doit mettre en œuvre toutes ses qualités professionnelles, pédagogiques et techniques au service des apprenants en s'appuyant sur les référentiels internes de formation et de certification de la Dgesco, autorité d'emploi au niveau national.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique doit s'assurer, tout au long de la formation, du niveau d'atteinte des acquis de chaque participant. Une fiche individuelle de suivi est à compléter à cet effet (annexe : Fiche individuelle de suivi).

• L'autorité d'emploi

Au niveau académique, le CADS, en lien avec le responsable académique de formation (RAF), élabore le plan de formation aux premiers secours. Ils ont la responsabilité de s'assurer :

- des qualifications des formateurs,
- du maintien à jour de leur formation continue,
- de leur inscription sur la liste académique,
- du déploiement des formations aux premiers secours.

L'autorité d'emploi veille à la bonne organisation d'une session :

- la demande d'ouverture de session,
- l'édition du PV,
- l'attestation de présence et/ou de réussite,
- l'édition des certificats de compétences PSC1,
- l'archivage des PV signés.

Au niveau de l'établissement, le chef d'établissement s'appuie sur l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, et tout particulièrement des formateurs en secourisme de l'établissement.

9. DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation PSC1 peut être organisée selon 2 options :

- **option 1** : une phase numérique à distance et/ou en présentiel et une phase d'apprentissages pratiques en tout présentiel ;
- **option 2** : un phase d'apprentissages pratiques en tout présentiel.

Cette action de formation, structurée, progressive et intégrée, s'articule autour d'une pédagogie par compétences.

Ces différents temps d'apprentissage permettent d'envisager les principales situations de détresse afin d'amener le futur citoyen sauveteur à réaliser une action de secours.

● **Scénario pédagogique**

Dans le présent référentiel interne de formation, le formateur dispose d'un choix de huit scénarios pédagogiques possibles qui vont lui permettre de mener de manière conforme et efficace son animation pédagogique en PSC1.

- **Scénarios 1 et 1bis de 5 heures 30 minimum en tout présentiel pour les titulaires d'un GQS de moins de deux années scolaires ;**
- Scénarios 2 et 2bis de 7 heures minimum en tout présentiel ;
- **Scénario 3 de 10 heures minimum en tout présentiel pour les publics à besoins éducatifs particuliers ;**
- *Scénario 4 de 5 heures 30 en présentiel, si attestation e-éducation PSC1 de moins de 1 an ;*
- **Scénario 5 de 4 heures 30 en présentiel pour les apprenants ayant suivi la formation numérique PSC1 FOAD de 3 heures minimum, avec délivrance de l'Open-Badge Dgescg, datant de moins d'un an ;**
- *Scénario 6 de 4 heures 30 en présentiel, si attestation MOOC de moins de 1 an.*

● **Techniques pédagogiques**

La formation à l'UE PSC1 est une formation progressive, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont essentiellement apportées pendant des d'exercices pratiques, afin de respecter une progression pédagogique facilitant l'acquisition des connaissances au cours de la formation de citoyen sauveteur. Il est nécessaire d'utiliser des activités pédagogiques mettant en œuvre une ou plusieurs techniques pédagogiques permettant de :

- faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et celles qui leur restent à acquérir ;
- acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour porter secours ;
- appliquer les compétences acquises dans une (MSAS).

10. CONTENU DE LA FORMATION

- La référence technique : les recommandations relatives à l'UE PSC1 de la Dgscgc ;
- La référence pédagogique : les référentiels internes de formation et de certification de l'Éducation nationale.

Cette UE PSC1 est dispensée au sein des établissements scolaires pour les élèves et les personnels de l'Éducation nationale.

11. MATÉRIELS

Pour une formation PSC1, il est indispensable que les différents acteurs de la formation (formateurs, apprenants) disposent des matériels techniques, logistiques et d'hygiène adaptés (annexe : Matériel nécessaire à une formation PSC1).

12. ÉVALUATION

L'évaluation est présente à tous les moments de la formation PSC1. Elle est assurée par le formateur en lien avec les compétences de sauveteur attendues de la formation. Elle est centrée essentiellement sur l'apprenant.

Pour progresser, ce dernier doit être amené à prendre conscience de son niveau de connaissances (évaluation diagnostique) et être informé de façon permanente par l'équipe pédagogique du niveau de connaissances acquis (évaluation formative). Les différentes formes d'évaluation favorisent la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs, de ses difficultés, de ses progrès et de ses réussites. Elle facilite ainsi la compréhension et l'assimilation de nouvelles connaissances.

En formation PSC1, il est nécessaire de réaliser les évaluations en s'attachant à l'efficacité des gestes pour amener le citoyen sauveteur à intervenir avec bon sens et sans danger.

La notion de candidat reçu ou ajourné est étrangère à la formation PSC1.

Les conditions de délivrance du certificat de compétences à l'apprenant sont :

- de participer à toutes les phases de la formation ;
- de réaliser ou de faire réaliser tous les gestes de premiers secours au cours de l'activité d'apprentissage ;
- de participer au moins une fois comme sauveteur à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

La délivrance du certificat est donc réalisée à partir d'évaluations formatives et de l'évaluation sommative à visée certificative. L'utilisation d'une fiche individuelle de suivi facilite la mise en œuvre de cette évaluation et la délivrance d'un certificat de compétences PSC1 (annexe : Certificat de compétence PSC1).

Seuls les participants ne satisfaisant pas à l'une des conditions de délivrance précédemment évoquées, et qui notamment refuseraient de participer à l'intégralité des exercices pratiques, ne se verraient pas attribuer ce certificat de compétences.

L'aptitude à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par le certificat de compétences de citoyen sauveteur dont le modèle est conforme à l'annexe 3.1 de la circulaire n° NOR / INTE 15.20714.C du 31 août 2015 (annexe : Certificat de compétence PSC1).

Le formateur PSC procède à l'évaluation des aspects pédagogiques et organisationnels de la session de formation. Elle est réalisée à l'issue de la session et ne doit pas empiéter sur le temps de formation. Cette évaluation peut prendre la forme d'un questionnaire à compléter, d'un échange entre le formateur et le groupe, etc.

13. ARCHIVAGE

Il existe en France des règles communes et précises d'archivage et de conservation de documents. Les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, telles les actions de formation de sécurité civile dispensées par les organismes de formations agréés par le ministère de l'Intérieur.

A cet effet :

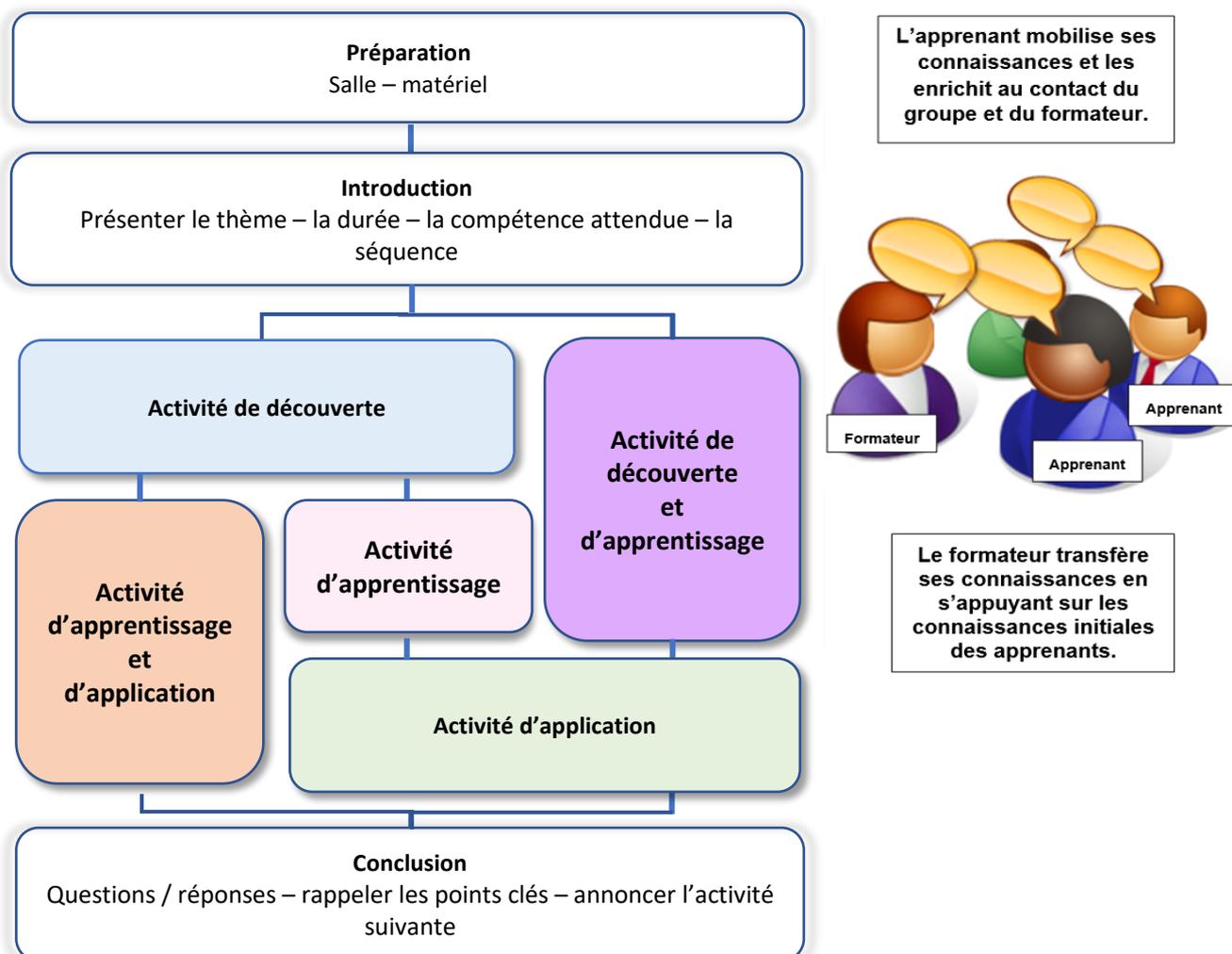
- l'archivage des référentiels internes de formation et de certification PSC1 est assuré par la Dgesco pour une durée de 30 ans ;
- l'archivage des procès-verbaux (annexe : Procès-verbal) est de la responsabilité du rectorat, pour une durée de 30 ans. Il est conseillé néanmoins d'archiver les procès-verbaux au sein de chaque établissement organisateur de la formation. Le recteur veille aux conditions d'édition et d'archivage des différents documents : PV, certificats de compétences.
- l'archivage des fiches de suivi (annexe : Fiche individuelle de suivi) s'effectue au niveau de l'établissement en attente de la délivrance auprès de l'apprenant du certificat de compétences PSC1.

14. FORMATION CONTINUE

La formation continue PSC1 se déroule sur une durée minimum de trois heures en présentiel, pour des personnes titulaires du PSC1 (annexe : Attestation de formation continue).

Au-delà de trois ans, il est fortement conseillé de suivre une formation complète.

DÉROULÉ TYPE D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Apprendre, c'est faire évoluer ses représentations, rompre avec des certitudes, réorganiser ce que l'on pensait savoir. On apprend en restructurant ses connaissances personnelles. La confrontation des idées et des pratiques avec celles des autres participe aussi à l'apprentissage, d'où l'importance des échanges lors des mises en situation.

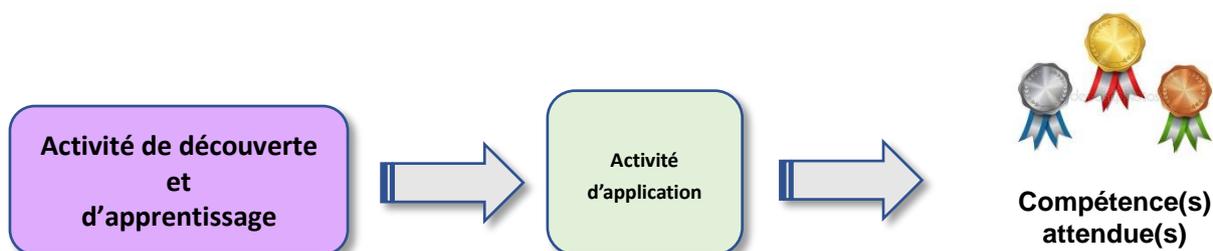
La pédagogie utilisée en formation aux premiers secours à l'Éducation nationale est essentiellement active. Elle consiste à faire acquérir des compétences à l'apprenant en l'invitant à prendre des initiatives (cf. référentiel des compétences). Les méthodes pédagogiques mises en œuvre favorisent un questionnement de l'apprenant et lui permettent ainsi d'accéder à un ensemble de savoirs. Ce questionnement sollicite des réponses formulées à l'oral et des actions réalisées par l'apprenant devant les autres apprenants dans un climat de collaboration active favorisant ainsi la mobilisation des savoirs, l'envie d'apprendre, la prise d'initiative...

Les techniques pédagogiques correspondent à tous les procédés et les démarches mis en jeu lors d'une activité pédagogique afin d'acquérir la ou les compétences attendues.

Nous avons retenu trois activités pédagogiques au sein desquelles le rôle de chaque participant (formateur/ apprenants) est établi :

- **l'activité de découverte** : faire émerger le savoir antérieur des apprenants et/ou solliciter leurs réflexions à propos de l'action de secours ;
- **l'activité d'apprentissage** : acquérir des savoirs, organiser des nouveaux savoirs (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoir-faire procéduraux, savoir-faire expérientiels, savoir-faire sociaux, savoirs cognitifs) ;
- **l'activité d'application** : appliquer les savoirs en situation nouvelle ; s'assurer de l'intégration des nouveaux savoirs. Les apprenants appliquent au cours d'une situation simulée ce qui leur a été transmis lors des activités précédentes.

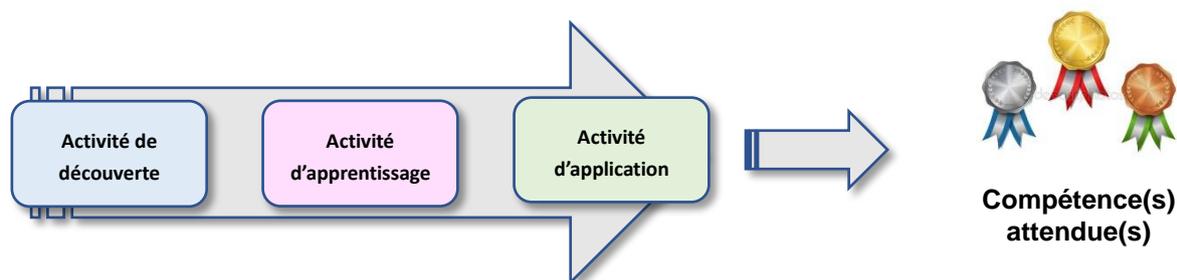
La progression pédagogique privilégiée par l'EPN afin d'atteindre un objectif donné est l'imbrication des activités de découverte et d'apprentissage dans le cadre, par exemple, de la technique pédagogique de la démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP). Le formateur, par la méthode interrogative, accompagne l'apprenant vers l'objectif fixé. Cette étape est suivie d'une activité d'application qui peut se traduire par la mise en œuvre d'un ou plusieurs cas concrets (CC) ou d'un tour de table (TT).



Dans le cadre du scénario hybride, les activités d'apprentissage et d'application post-FOAD peuvent s'imbriquer pour permettre à l'apprenant de réactiver les connaissances acquises au cours de la FOAD et de les réinvestir au moment des ateliers pratiques. Par exemple, la reformulation de la conduite à tenir (REFOR CAT) permet la réactivation mémoire des apprentissages, avec ou sans gestuelle technique. L'apprenant guide le formateur et peut l'interroger.



La progression pédagogique peut également être une succession d'activités pédagogiques.



Les techniques pédagogiques retenues dans le cadre de l'animation d'une action de formation PSC1 sont regroupées ci-après.

Progression pédagogique 				
Techniques pédagogiques	Sigles	Activités de découverte	Activités d'apprentissage	Activités d'application
Tour de table	TT	X	X	X
Démonstration commentée justifiée interactive participative	DCJIP	X	X	
Exposé interactif	EI	X	X	
Démonstration en temps réel	DTR		X	
Démonstration en temps réel participative	DTRP		X	
Démonstration commentée justifiée interactive	DCJI		X	
Démonstration commentée justifiée interactive en miroir	DCJIM		X	
Reformulation	REFOR		X	X
Atelier pratique du geste	APG		X	
Atelier pratique du geste en miroir	APGM		X	
Cas concret	CC			X

Outil pédagogique : mise en situation d'accident simulé (MSAS)

La MSAS est un outil pédagogique utilisé en pédagogie active. Elle peut être située en début de séquence et ainsi servir de support à une activité de découverte et/ou d'apprentissage (évaluation diagnostique et formative) mais également être utilisée en fin de séquence lors d'une activité d'application de type CC (évaluation formative).

Une MSAS peut être définie comme une reconstitution factice d'une situation d'accident (simple, précise, crédible, sans danger réel, adaptée au public, rapidement mise en place et mise en œuvre) où un apprenant avec parfois une ou plusieurs personnes doit parvenir à réaliser une conduite à tenir (CAT) adaptée.

Pour construire une MSAS, le formateur doit veiller :

- à ce que la mise en situation soit adaptée à la compétence développée ;
- à ce que le scénario soit crédible, précis, sans équivoque et adapté au public (description de la situation, lieu de l'évènement) ;
- à l'organisation de la MSAS ; rôle social de chacun des acteurs (élève, enseignant, parent, ami, collègue, voisin, colocataire, etc.), rôle dans l'action de secours (victime, témoin, sauveteur), consignes aux acteurs de la scène applicables au début et au cours de la scène (ex : plaintes, position d'attente, etc.) ; matériel disponible et limite de l'espace de la MSAS ;
- à ce que les consignes possibles du SAMU soient en lien avec le cas proposé ;
- à ce que les services de secours soient éventuellement déclenchés selon l'état de la victime.

Le formateur veille à préparer des MSAS adaptées à son public pour faire sens.

De nombreux travaux ont montré l'influence des connaissances dites antérieures d'un apprenant sur son apprentissage. Lorsqu'une personne est confrontée à un nouvel objet de connaissance, elle utilise celles qu'elle possède déjà pour s'approprier le nouveau contenu. C'est à partir de ses propres connaissances que l'apprenant sélectionne les informations qui ont du sens pour lui, c'est-à-dire qui ne lui semblent pas contredire ce qu'il sait déjà ou qui sont en concordance avec ses objectifs d'apprentissage. Si les connaissances nouvelles lui apparaissent trop éloignées de celles qu'il possède, si elles ne représentent rien pour lui ou ne correspondent pas à ses objectifs, elles ne seront pas retenues, elles ne seront pas ou peu utilisées d'où l'intérêt du choix des techniques pédagogiques proposées par l'EPN. Celles-ci favorisent l'implication et la participation active de l'individu au sein d'un groupe d'apprenants. Elles favorisent la remise en question et la prise de conscience par l'apprenant de ses erreurs et facilitent la compréhension et l'organisation des nouvelles connaissances. L'apprentissage est à la fois coopératif et collaboratif. Le formateur en prévention et secours civiques doit préparer tout un ensemble de MSAS qui doivent être simples, sans danger réel, adaptées au public et rapidement mises en œuvre.

Le formateur s'appuie sur la MSAS :

- en début de séquence, dans le cadre d'une activité de découverte et/ou d'apprentissage de type DCJIP ;
- en cours de séquence, dans le cadre d'une activité d'apprentissage de type démonstration en temps réel participative (DTRP) ou non (DTR), démonstration commentée justifiée interactive (DCJI) ;
- en fin de séquence, dans le cadre d'une activité d'application de type CC.

Méthode pédagogique : la méthode interrogative

La méthode interrogative correspond à toute séquence pédagogique au cours de laquelle le formateur s'appuie sur un questionnement par étapes pour faire émerger le savoir du groupe. Grâce à ce questionnement en entonnoir, l'apprenant découvre peu à peu des savoirs et fait ressortir ses idées. Le schéma proposé représente une façon parmi d'autres d'animer cette méthode, en partant d'un support commun : projection d'une image ou d'un film ; présentation d'une situation jouée. A partir de ce support, le formateur questionne les participants en grand groupe, à l'aide de questions ouvertes, en faisant plus appel à l'expérience ou l'opinion des participants qu'à leurs connaissances pures. Petit à petit, le savoir émerge ainsi du groupe ; le formateur récapitule la production de ces savoirs, et fait, si besoin, des apports complémentaires.

Objectif : faire émerger des savoirs progressivement, par les participants.

Contexte : la méthode interrogative s'appuie sur le principe de la participation des apprenants à l'élaboration du savoir. Le formateur peut utiliser la méthode interrogative en amorce pour démarrer un sujet de façon limitée dans le temps. Il peut également utiliser cette méthode pour faire un point sur les acquis tout au long et en fin de séquence.



Étapes :

- **Pour préparer la séquence à l'aide de la méthode interrogative.**
 - Indiquer les compétences sauveteurs attendues.
 - Choisir les techniques pédagogiques (*ex : questionnement mixé à la démonstration CJI/CJIP/CJIM*).
 - Sélectionner, préparer ou créer les supports (*ex : MSAS*).
 - Préparer les questions (*et les adapter en fonction des réponses reçues*).
- **Pour animer la séquence.**
 - Annoncer le thème, présenter la compétence attendue et l'organisation de la séquence.
 - Montrer le support ; laisser un temps d'observation/réflexion (*avec l'analyse d'une situation d'accident. Observer et écouter*).
 - Poser les questions prévues (*de l'observation jusqu'à la réalisation de la procédure attendue et adaptée*).
 - Noter, sans censure, les points importants des réponses des apprenants.
 - Écouter les réponses, les reformuler, les structurer et les utiliser pour en poser d'autres. Faire ainsi le lien entre ce que les apprenants disent et la progression prévue.
 - Réaliser des synthèses intermédiaires.
 - À la fin de la séquence, s'assurer que tous les points importants sont bien mentionnés. Faire une synthèse finale.

Avantages

- La méthode interrogative permet la participation de tout le groupe.
- Les questions et réponses des apprenants facilitent l'évaluation de la progression de façon permanente.

Précautions à prendre

- Le formateur doit veiller à bien choisir le support de départ (ex : mise en situation simple, crédible, sans danger réel, adaptée au public, sans ambiguïté, rapide).
- Il prépare les questions selon le principe de progressivité et en fonction de la compétence à atteindre.
- Lors de l'animation, il prend en compte toutes les réponses.

MISE EN ŒUVRE**Le tour de table (TT)**

Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application
------------------------	--------------------------	------------------------

Le TT est une technique pédagogique qui peut s'utiliser au cours de plusieurs activités en fonction de l'objectif visé par le formateur. Celui-ci questionne le groupe sur ses connaissances sur le sujet. Ceci permet au groupe de réfléchir individuellement et/ou collectivement afin de s'exprimer. Le formateur recueille les réponses des apprenants en veillant à ce qu'aucune critique ne soit faite. Selon que le TT est proposé en découverte, apprentissage ou application, il permet de réaliser une évaluation diagnostique, ou formative des connaissances des apprenants. A la fin de l'activité le formateur réalise une synthèse en énonçant ou rappelant l'objectif de l'action de secours ou la compétence attendue le cas échéant.

Intérêts :

- faire réfléchir les apprenants sur un thème donné ;
- mesurer les connaissances des apprenants face à un thème donné ;
- permettre à l'apprenant de prendre confiance ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun.

Déroulement :

Activité de découverte	Activité d'apprentissage	Activité d'application
Le formateur		L'apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - pose la ou les questions ; - récolte toutes les réponses ; - si nécessaire, repose ou reformule la ou les questions ; - exploite les réponses. - synthétise si besoin, les idées exprimées et précise le résultat attendu de l'action de secours. <p><u>Fait émerger l'objectif de l'action de secours en activité de découverte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 		<ul style="list-style-type: none"> - écoute, répond et énonce des idées. - écoute, répond et énonce des idées. - écoute.

La démonstration commentée justifiée interactive participative (DCJIP)

Activité de découverte et d'apprentissage

Lors de la MSAS mise en œuvre en début de séquence, le formateur questionne le groupe sur la CAT. Il fait progresser les apprenants dans leurs réflexions en s'appuyant sur les éléments qui émergent des réponses. La méthode interrogative associée à une MSAS, aide l'apprenant à résoudre une problématique de situation, en référence à ses propres représentations ou savoirs antérieurs, dans un premier temps, pour ensuite s'appuyer sur les savoirs des autres.

L'interactivité au travers du questionnement donne à tout le groupe la possibilité de mobiliser ensemble ses connaissances afin d'aboutir à une réponse commune. Le formateur valide la proposition et sollicite l'apprenant pour montrer ou réaliser les actions de la CAT et/ou les gestes de secours qui sont évoqués. Le formateur rectifie si nécessaire, commente, justifie conformément aux Recommandations PSC1. La succession des questions participe à construire les savoirs nouveaux.

Intérêts :

- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui restent à acquérir ;
- permettre un lancement rapide de l'activité ;
- faire découvrir et réfléchir les apprenants face à une nouvelle situation ;
- favoriser la confrontation des idées ;
- mesurer les savoirs, (savoirs théoriques, savoirs procéduraux, savoir-faire procéduraux, savoir-faire expérimentiels, savoir-faire sociaux, savoirs cognitifs) des apprenants face à une situation donnée afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter son questionnement ;
- mettre en œuvre une dynamique de groupe en faisant s'additionner les interventions de chacun en invitant les apprenants à agir concrètement si nécessaire, suite à une proposition validée ;
- favoriser la dynamique de l'apport de connaissances participatif et collaboratif.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - Prépare la MSAS. Il peut demander aux apprenants de se retourner ; - Prépare rapidement une mise en scène, simple, précise, adaptée au public, sans danger réel pour l'apprenant ; - Précise aux apprenants qu'une fois face à la situation, ils devront observer la scène quelques secondes en silence. 	<ul style="list-style-type: none"> - se retourne (ou pas) ; - écoute en silence.
<ul style="list-style-type: none"> - Demande aux apprenants d'observer la mise en scène préparée ; - Cherche à mobiliser les différents niveaux de savoirs des apprenants en les questionnant et en exploitant leurs réponses ; - Questionne le groupe conformément à la CAT attendue (ex : Décrivez-moi la situation ? Y a-t-il un danger ? Qui est exposé ? Quels sont les risques associés ? Pouvez-vous agir sur le danger ? Quelles sont les causes ? Quels sont les signes de la détresse ? Que proposez-vous ?). - Invite l'apprenant qui a fait une proposition validée par le groupe et vous-même à agir. Le formateur justifie le geste en indiquant le quand, le comment et le pourquoi en centrant les justifications sur les points clés de ces gestes. - Poursuit le questionnement au fur et à mesure de l'avancée de la CAT, fait émerger les points clés. - Dans le cas d'un enchaînement (brûlure, hémorragie), la même MSAS adaptée peut être réutilisée à la fin de la CAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - se retourne (ou pas) et observe en silence ; - participe en donnant des réponses, en questionnant, en faisant des propositions, en agissant un à un avec l'accord du formateur ; - une fois une action effectuée, réintègre le groupe (si possible) et participe de nouveau à la réflexion et à la construction des savoirs.
<ul style="list-style-type: none"> - Si besoin, le formateur peut montrer l'action de secours à vitesse réelle de façon à recontextualiser la CAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - regarde et écoute.
<ul style="list-style-type: none"> - Synthétise en faisant émerger l'objectif de l'action de secours ainsi que les points clés. - Introduit une question sur la prévention si la MSAS s'y prête. - Fait l'enchaînement avec l'activité qui suit. 	<ul style="list-style-type: none"> - répond ; - écoute.

L'exposé interactif (EI)

Activité de découverte et d'apprentissage

L'EI est une technique pédagogique d'activité de découverte et d'apprentissage qui permet aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveaux savoirs. Il est utilisé lorsqu'il porte sur un contenu à dominante de savoir théorique. Vu la part prédominante de savoir-pratique dans la formation PSC1, cette technique est donc **à utiliser avec parcimonie** et n'est donc pas à privilégier.

Il doit être construit par le formateur à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1 et de ce présent référentiel. Il doit être adapté aux apprenants de la formation (ex : vocabulaire).

Intérêts :

- explorer les connaissances des apprenants sur un thème donné ;
- positionner l'apprenant comme acteur de sa formation en lui permettant de faire le point sur les connaissances acquises et celles qui lui restent à acquérir en lui permettant de s'exprimer ;
- réaliser un apport de connaissances participatif et collaboratif sur un thème donné en utilisant l'interactivité ;
- dynamiser l'apport de connaissances par la pratique de l'interactivité.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
<ul style="list-style-type: none"> - énonce l'objectif ou la compétence attendue le cas échéant. - présente le plan de l'exposé qui se déroule en plusieurs parties. Chaque partie de l'exposé est centrée sur une question clé. Les questions clés sont préalablement préparées. Elles sont ciblées et centrées sur le résultat attendu. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute.
<ul style="list-style-type: none"> - lance la discussion à partir de la première question clé et permet aux apprenants d'exprimer leurs connaissances sur le sujet. - poursuit le questionnement pour favoriser le développement des idées émises ; - valide les connaissances conformes et rectifie les connaissances erronées ; - complète et synthétise les connaissances à l'aide d'outils pédagogiques si nécessaire. - effectue le même déroulement pour les autres questions clé en revenant vers le plan à chaque changement de partie. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute, énonce des idées et les développe. - écoute.
<ul style="list-style-type: none"> - effectue une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute.

La démonstration pratique (DP)

Activité d'apprentissage

La DP est une technique d'activité d'apprentissage destinée à montrer une CAT avec un ou plusieurs gestes à réaliser. Elle est construite à partir du référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC1, de ce présent référentiel et d'une MSAS sauf pour la DCJIM.

Intérêts :

- permettre aux apprenants d'acquérir le savoir-être lors des MSAS ;
- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveaux savoirs ;
- identifier les étapes de la CAT, identifier les nouveaux gestes – (savoir) ;
- compléter les connaissances des apprenants sur un sujet donné ;
- favoriser la participation du groupe.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
<p>Démonstration en temps réel (DTR) - réalise sans commentaire, toute la CAT face à une détresse abordée.</p>	- observe et écoute en silence.
<p>Démonstration en temps réel participative (DTRP) - présente et réalise toute la CAT ainsi que les gestes en faisant participer un ou plusieurs apprenants volontaires comme sauveteur intervenant. Le formateur guide alors l'apprenant et dirige toute la CAT.</p>	- observe, écoute et participe (volontaire) à l'action de secours dirigée par le formateur « comme si c'était dans la vraie vie ».
<p>Démonstration commentée justifiée interactive (DCJI) - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la CAT, si précédée d'une DTR/DTRP. L'interactivité se porte sur les éléments déjà acquis par les apprenants. - montre lentement les nouveaux gestes de secours en indiquant le quand, le comment et le pourquoi en centrant les justifications sur les points clés de ces gestes.</p>	- indique la CAT réalisée ; - peut interroger le formateur.
<p>Reformulation Formation hybride : <u>En version post-FOAD, la reformulation permet la réactivation mémoire des apprentissages,</u> - reformule la CAT (avec ou sans gestuelle technique) ; Formation en présentiel : - refait les gestes, guidé par un ou plusieurs participants et répond aux questions (<i>si besoin en fonction du public</i>).</p>	- guide le formateur et peut l'interroger.
<p>Démonstration commentée justifiée interactive en miroir (DCJIM) - demande aux apprenants d'identifier les principales étapes de la CAT si précédée d'une DTR/DTRP. - montre lentement les nouveaux gestes de secours (ou nouvelle CAT) tout en demandant aux apprenants de les effectuer en même temps que lui. Indique le quand, le comment et le pourquoi en centrant les justifications sur les points clés de ces gestes. - évalue l'apprenant dans la réalisation des gestes attendus.</p>	- indique la CAT réalisée ; - écoute, peut interroger le formateur ; - en binôme ou trinôme, réalise les gestes en même temps que le formateur (technique en miroir) ; - passe successivement comme sauveteur, victime, observateur.

L'atelier pratique du geste (APG) ou en miroir (APGM)

Activité d'apprentissage

L'APG(M) est une technique d'activité d'apprentissage qui permet aux apprenants de mettre en œuvre ce qui vient de leur être démontré, commenté, justifié. Le formateur organise l'espace de travail, constitue les binômes ou trinômes en tenant compte des gestes à réaliser, du matériel disponible, de son aisance, du temps alloué, de l'autonomie des apprenants. Chaque apprenant doit faire et refaire les gestes et la CAT. Elle doit être réalisée au moins une fois de façon complète dans chaque partie. L'apprenant s'entraîne en tant que sauveteur, participe en tant que victime ou observateur à l'apprentissage des autres apprenants.

Intérêts :

- permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs savoirs faire ;
- montrer que l'apprenant est capable de réaliser les gestes de secours et l'ensemble de la CAT ;
- favoriser la participation du groupe.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
<p>Atelier pratique du geste (APG)</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitue des binômes (sauveteur/victime) ou des trinômes (sauveteur/victime/observateur ou témoin) ; - demande aux apprenants de faire les nouveaux gestes, puis au moins une fois l'ensemble de la CAT de la partie ; - évalue l'apprenant dans sa maîtrise des gestes attendus et de la CAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute ; - joue successivement les différents rôles.
<p>Atelier pratique du geste en miroir (APGM)</p> <ul style="list-style-type: none"> - constitue des binômes (sauveteur/victime) ; - réalise 2 ou 3 fois (selon le nombre d'apprenants et la présence d'un assistant de formation) les nouveaux gestes tout en demandant aux apprenants de l'effectuer en même temps que lui ; - demande aux apprenants de faire l'ensemble de la CAT (en miroir ou non au choix du formateur) ; - évalue l'apprenant dans sa maîtrise des gestes attendus et de la CAT. 	<ul style="list-style-type: none"> - en binôme ou en trinôme, réalise les gestes en même temps que le formateur. Passe successivement comme sauveteur/victime/témoin ; - refait ensuite l'ensemble de la CAT.

Le cas concret (CC)

Activité d'application

La technique pédagogique du CC permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé. C'est l'occasion pour l'apprenant, seul ou avec un témoin, de mettre en œuvre les procédures et les gestes appris dans une situation la plus proche possible de la réalité. Elle permet de mesurer sa capacité de transfert de connaissances dans une situation complexe différente de celle de l'apprentissage. À ce titre, la mise en œuvre des CC va non seulement permettre au formateur d'assurer une évaluation formative du participant/sauveteur mais aussi de tous les apprenants et vérifier ainsi l'acquisition des compétences.

Le CC est situé à l'issue d'une partie. Des CC supplémentaires peuvent être ajoutés en fin de formation. Le formateur veille à présenter un maximum de situations d'accidents simulés adaptées aux environnements dans lesquels évolue son public d'apprenants : scolaire, domestique, urbain ou rural, activités de loisirs, fêtes, etc.

La situation doit rester simple, crédible, rapide à mettre en œuvre, adaptée au public et à la compétence évaluée. Elle ne doit comporter qu'une seule victime présentant une seule détresse non évolutive durant le CC. La durée totale estimée – lancement, gestion de l'action de secours, analyse et synthèse – ne doit au mieux pas excéder 10 minutes. L'analyse ne traite que de la MSAS jouée.

Le formateur doit veiller également à systématiser la mise en place de dangers simulés de nature différente : électrique, mécanique, incendie, chimique, biologique, etc. afin de permettre à l'apprenant d'analyser de nouvelles situations dangereuses et d'assurer une protection adaptée. Bien sûr, la variété des dangers proposés contribue à la richesse et à la qualité de la formation.

De même, les mises en situation tiendront compte de la grande diversité des lieux possibles rencontrés par le public d'apprenants : établissement scolaire, domicile, rue, magasin, salle des fêtes, camping, voyage scolaire en France ou à l'étranger, etc. Autant de lieux, autant de possibilités d'appeler les secours adaptés : protocole d'urgence, service de sécurité interne, alerte directe, etc.

Afin d'uniformiser les formations PSC1 au sein de l'Éducation nationale, une fiche type de cas concret (FCC) a été définie. Elle comporte les éléments suivants :

- date de participation au CC ;
- nom et prénom du participant évalué ;
- nom du formateur évaluateur ;
- intitulé de la séquence ;
- compétence attendue lors du CC ;
- scénario du CC : lieu de l'événement, description de la MSAS ;
- organisation du cas : consignes aux acteurs de la scène (victime, témoin, sauveteur), matériel ;
- consignes possibles du SAMU en lien avec le cas proposé ;
- services de secours éventuellement déclenchés selon l'état de la victime ;
- tableau d'aide à l'évaluation formative : critères, grille, remarques ;
- axes d'amélioration proposés ;
- question éventuelle sur la prévention ;
- rappel des points clés.

Cette fiche type de CC se trouve en annexe (Annexe : Fiche cas concret). Le formateur peut adapter les CC en fonction du public et du matériel à disposition. Par contre, il est important de rappeler que les recommandations du SAMU sont celles adaptées au cas (lieu – signes – CAT attendue).

L'évaluation formative effectuée auprès du groupe d'apprenants lors du CC permet de suivre la progression pédagogique par rapport au niveau d'atteinte de l'objectif concerné.

Intérêts :

- permettre aux apprenants d'acquérir le savoir-être lors de MSAS ;
- évaluer l'attitude de l'apprenant en tant que sauveteur : reconnaissance de la détresse, réalisation de la CAT incluant les gestes de secours ;
- permettre à l'apprenant de savoir qu'il est en capacité de mener une action de secours adaptée ;
- évaluer le niveau d'acquisition des autres apprenants au travers de leurs réponses.

Déroulement :

Le formateur	L'apprenant
<p>Lancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente à l'ensemble du groupe l'environnement (lieu) dans lequel le sauveteur va évoluer ainsi que le statut des personnages (élèves, parents, voisins, amis, etc.) ; - désigne un sauveteur ; - désigne la victime et le témoin éventuel avant ou non d'isoler le sauveteur du groupe ; - recrée la situation d'accident simulé ; - donne les consignes à la victime, au témoin éventuel et au public, maquille si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute les consignes s'il est sauveteur, victime ou témoin ; - les autres apprenants écoutent et observent.
<p>Gestion de l'action de secours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signale au sauveteur son entrée en jeu dans la situation ; - reste observateur et n'intervient qu'en cas de nécessité (danger réel des apprenants, blocage du sauveteur, etc.) tout en évaluant l'action de l'apprenant sauveteur ; - répond à l'alerte ; - interrompt le CC à la fin de l'action attendue du sauveteur : matérialise l'arrivée des secours. 	<ul style="list-style-type: none"> - respecte les consignes s'il est victime ou témoin ; - réalise toute la CAT s'il est sauveteur en tenant compte de l'environnement dans lequel il évolue et de la détresse à laquelle il est confronté ; - les autres apprenants écoutent et observent.
<p>Analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donne la parole au sauveteur : fait retrouver l'objectif de l'action de secours, demande son impression générale ; - questionne la victime, le témoin éventuel et l'ensemble du groupe (impression générale) ; - fait relever et valorise les points réussis ; - fait repérer les axes d'amélioration ou erreurs et en recherche les causes ; - fait apporter ou apporte des solutions conformes et concrètes ; - fait refaire le geste et la CAT si nécessaire ; - fait ressortir les points clés si nécessaire ; - informe l'apprenant sauveteur de sa capacité à mener une action de secours adaptée ; - pose une question de prévention sur le cas réalisé dans la mesure du possible en restant crédible. 	<ul style="list-style-type: none"> - analyse sa prestation avec le formateur et les autres apprenants.
<p>Synthèse et conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - synthétise les observations, répond aux différentes questions ; - clôture par les points clés. 	<ul style="list-style-type: none"> - écoute. - répond.

SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES

Dans le présent référentiel interne de formation, le formateur dispose d'un choix de scénarios pédagogiques possibles qui vont lui permettre de mener de manière conforme et efficace son animation pédagogique en PSC1.

- **Les scénarios 1 et 1bis de 5 heures 30 minimum en tout présentiel pour les titulaires d'un GQS de moins de deux années scolaires ;**
- Les scénarios 2 et 2bis de 7 heures minimum en tout présentiel ;
- **Le scénario 3 de 10 heures minimum en tout présentiel pour les publics à besoins éducatifs particuliers ;**
- *Scénario 4 de 5 heures 30 en présentiel, si attestation e-éducation PSC1 de moins de 1 an ;*
- **Scénario 5 de 4 heures 30 en présentiel pour les apprenants ayant suivi la formation numérique PSC1 FOAD de 3 heures minimum, avec délivrance de l'Open-Badge Dgesco Dgesco, datant de moins d'un an ;**
- *Scénario 6 de 4 heures 30 en présentiel, si attestation MOOC de moins de 1 an.*

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> - Élèves à partir de 10 ans et personnels de l'Éducation nationale - 1 formateur pour 10 apprenants maximum en présentiel 	MODALITÉS ET DURÉE TOTALE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Scénarios 1 et 1bis : 5h30 minimum en tout présentiel pour des apprenants titulaires d'un GQS de moins de 2 années scolaires ; ➤ Scénarios 2 et 2bis : 7 heures minimum en tout présentiel ➤ Scénario 3 : public à besoins éducatifs particuliers : 10 heures minimum en tout présentiel ➤ Scénario 5 : 3h minimum en formation numérique + 4h 30 minimum en présentiel
<p><u>Compétence du citoyen sauveteur :</u> A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. Il doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes en présence des dangers environnants ; - d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ; - de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne : <ul style="list-style-type: none"> ✓ victime d'un traumatisme ; ✓ victime d'une obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger ; ✓ victime d'un saignement abondant ; ✓ victime d'une plaie ou d'une brûlure ; ✓ victime d'un malaise ; ✓ victime inconsciente qui respire ; ✓ victime en arrêt cardiaque. 		<p><u>RAPPEL</u> Huit scénarios pédagogiques sont proposés au formateur. Les volumes horaires de chaque partie de la formation sont mentionnés à titre indicatif. Le formateur passe à la séquence suivante lorsque la compétence attendue est acquise. De ce fait, en fonction du niveau des apprenants, la durée de chaque partie peut être soit augmentée, soit diminuée. Le formateur doit tout mettre en œuvre afin de permettre au groupe d'apprenants d'être en mesure d'analyser une situation d'accident et d'agir en conséquence. Le formateur adapte les techniques pédagogiques proposées en fonction de son aisance, du groupe d'apprenants et du matériel à disposition. Toutes les parties et sous-parties doivent être traitées.</p>	
ÉVALUATION	FORMATIVE, SOMMATIVE à visée CERTIFICATIVE		

Annexe : Les compétences attendues

Les compétences attendues		Scénario pédagogique
A1	Le sauveteur identifie le signal d'alerte, et indique les principales mesures de protection à prendre.	1.1
B1	Face à un danger contrôlable, le sauveteur supprime ou écarte le danger de façon permanente pour assurer sa protection, celle de la victime et celle des autres personnes.	2.1
B2	Face à un danger non contrôlable ou persistant, le sauveteur indique pourquoi et comment réaliser un dégagement d'urgence d'une victime de la zone dangereuse.	3.1
B3	Face à une attaque terroriste ou une situation de violence, le sauveteur applique les consignes nationales.	3.2
C1	Le sauveteur assure la transmission de l'alerte au service le plus adapté.	2.2
D1	Le sauveteur reconnaît les signes d'une obstruction partielle des voies aériennes et adopte la bonne conduite à tenir devant une victime qui présente cette détresse.	4.1
D2	Le sauveteur réalise l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes face à une victime adulte ou un grand enfant présentant une obstruction complète.	4.2
D3	Le sauveteur réalise l'enchaînement des techniques de désobstruction des voies aériennes chez la victime qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur ou sur la victime qui peut tenir sur l'avant-bras du sauveteur (petit enfant et nourrisson) présentant une obstruction complète.	4.3
E1	Le sauveteur réalise une compression locale de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1
E2	Le sauveteur réalise une compression à distance de l'endroit qui saigne abondamment afin d'arrêter le saignement.	5.1
E3	Le sauveteur effectue le choix de la conduite à tenir attendue afin d'éviter une aggravation devant un saignement du nez ou une victime qui vomit ou crache du sang.	5.2
F1	Face à une victime qui présente une plaie, le sauveteur reconnaît la gravité de celle-ci et l'installe en position d'attente.	6.1
F2	Face à une plaie simple, le sauveteur agit et conseille avec discernement.	6.2
G1	Le sauveteur arrose à l'eau une brûlure venant de se produire, identifie sa gravité et recourt à un avis médical si nécessaire.	7.1
G2	Le sauveteur agit face à une personne, victime d'une brûlure par projection de produits chimiques sur les vêtements, la peau ou l'œil ; par ingestion d'un produit chimique ; par électrisation ; par inhalation.	7.2
H1	Le sauveteur évite toute mobilisation d'une personne victime d'un traumatisme au niveau de la tête, du thorax, de l'abdomen, de la colonne vertébrale ou des membres, jusqu'à l'arrivée des secours.	2.3
I1	Le sauveteur reconnaît les différents signes d'un malaise, identifie ce malaise et agit en conséquence.	8.1
J1	Le sauveteur, face à une victime non traumatisée qui a perdu connaissance et respire, maintient ses voies aériennes libres en attendant les secours.	9.1
J2	Le sauveteur, face à une victime traumatisée qui a perdu connaissance et respire, surveille en permanence en attendant les secours.	
J3	Le sauveteur, après avoir reconnu l'inconscience chez un nourrisson, maintient la liberté des voies aériennes de celui-ci.	9.2
K1	Le sauveteur met en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire (RCP), avec ou sans un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez un adulte qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	10.1.1 ou 10.2.1
K2	Le sauveteur met en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire (RCP), avec ou sans un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez un enfant ou un nourrisson qui a perdu connaissance et qui ne respire plus.	10.1.1 10.2.2

Les compétences attendues à acquérir par l'apprenant lors de la formation PSC1 sont référencées par la nomenclature A1, B1...K2.

Annexe : Matériel nécessaire à une formation PSC1

Cette liste servira de base pour indiquer le matériel minimum indispensable pour une formation avec 10 participants, mais elle n'est pas limitative.

Matériel logistique

- une salle adaptée pour l'ensemble de la formation, chauffée (en hiver) ;
- 12 chaises, des tables ;
- possibilité de l'obscurcir en cas de projection ;
- tableau ou mur blanc pour projection ;
- tableau ou/et tableau papier avec marqueurs adaptés ;
- proximité des sanitaires, d'un point d'eau (lavage des mains, nettoyer des plaies, arroser les brûlures, etc.).

Matériel pédagogique minimum

- les recommandations de la Dgscgc, relatives à l'UE PSC1 ;
- les référentiels internes de formation et de certification de l'Éducation nationale relatifs à l'UE PSC1 ;
- des fiches individuelles de suivi et de certification ;
- des fiches de CC avec leurs fiches d'évaluation ;
- des attestations de réussite ou de présence (dans l'attente de l'obtention du certificat de compétences PSC1) ;
- 1 mannequin adulte, 1 mannequin enfant et 1 mannequin nourrisson permettant de contrôler la conformité des gestes techniques conformément aux recommandations de la Dgscgc avec peaux de visage individuelles pour chaque mannequin et chaque participant ou des écrans faciaux protecteurs individuels ;
- matériel de désinfection, d'entretien et des voies aériennes de rechange ;
- 1 défibrillateur de démonstration pédagogique avec les accessoires ;
- 1 maquette de tête ;
- trousse de maquillage avec flacons de sang, plasto-nat, fard de couleur, effets cloques et sueurs, fausses plaies, démaquillant, pinceaux, éponges, etc.
- Si sol fragile ou difficilement lessivable, prévoir 1 bâche plastique translucide (simulations avec du sang) + 1 rouleau d'adhésif grand format pour coller au sol la bâche ;
- trousse de secours pour gérer plaie simple, plaie hémorragique, brûlure simple ;
- matériel pour pansement compressif et garrot ;
- chiffons, papier absorbant ;
- matérialisation :
 - petit matériel sécurisé pour la mise en scène des situations (faux couteau, vêtements usagés, etc.) ;
 - banque de données de photos à projeter soit de lieux pour les MSAS, soit d'aide à la justification ;
 - matériel de projection et matériel audio (SNA).

Matériel pédagogique complémentaire

- Pictogrammes, planches illustrées, classeur de formation du FPSC, sites optimisés pour mobile, clé USB ou CD-Rom de formation, plateforme de formation, mannequins et DAE supplémentaires ;
- 1 protection buccale pour informer les stagiaires de l'existence du dispositif dans le commerce.

Annexe : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC1 pour une formation hybride

Nom et prénom du participant :

Classe ou fonction :

Date de naissance :

Lieu de naissance : (ville /département /pays)

Session du auLieu :

PARTIE	PRÉSENCE (oui/non) ¹	RÉALISATION (OU FAIRE RÉALISER) DES GESTES ² (oui/non) ¹	CAS CONCRET EN TANT QUE SAUVETEUR (oui/non) ¹
ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS			
PROTECTION			
ALERTE			
TRAUMATISME			
PROTECTION (dégagement d'urgence et attaque terroriste)			
OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER			
HÉMORRAGIES			
PLAIES			
BRÛLURES			
MALAISE			
PERTE DE CONNAISSANCE			
ARRÊT CARDIAQUE			
CRITÈRES DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES PSC1			
Open-Badge obtenu le :			
L'apprenant a participé à toutes les phases de la formation			Oui³ Non³
L'apprenant a réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique			Oui³ Non³
L'apprenant a participé une fois au moins, comme sauveteur, à un cas concret			Oui³ Non³
LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EST DÉLIVRÉ À L'APPRENANT :			OUI³ NON³

Signature de l'apprenant

Nom, prénom et signature du formateur

Date

Date

¹ Indiquer dans la case non grisée du tableau pour la partie concernée Oui ou Non.² Les cases grisées correspondent aux parties ne nécessitant pas d'atelier pratique du geste.³ Rayer la mention inutile Oui ou Non.

Annexe : Description de l'Open-Badge

PSC1 FOAD - DGESCO EPN 2022 - BADGE

Description du badge

Nom : PSC1 FOAD DGESCO - V01

Description : Badge de validation de la participation à la formation à distance du PSC1 – Badge créé par secourisme.RNE@ac-xxx.fr

Créé le : [date automatique d'installation]



Détail de l'émetteur

Nom de l'émetteur : DGESCO - ACADÉMIE DE [NOM ACADÉMIE] – [ÉTABLISSEMENT]

Contact :

Échéance du badge

Ce badge arrive à échéance 364 jours après avoir été décerné.

Critères

Ce badge est délivré à toute personne ayant réalisé la partie numérique du parcours de formation hybride PSC1 du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cette formation est composée de **deux phases** :

- parcours à distance - PSC1 FOAD (3 heures minimum)
- formation en présentiel - ateliers pratiques (4 heures 30 minutes)

L'apprenant doit avoir suivi l'ensemble des activités proposées.

Ce badge correspond à la validation de la phase 1. Il est **valable 1 an** à compter de sa délivrance pour suivre la phase 2.

Pour obtenir le certificat de compétence en prévention et secours civiques, il faut avoir également suivi la phase d'ateliers pratiques.

Cette formation hybride est conforme au scénario 5 du référentiel de formation et de certification RIFC PSC1 de la Dgesco dans le cadre de l'habilitation délivrée par la Dgscgc.

Les participants se voient décerner ce badge lorsqu'ils satisfont les critères suivants :

L'activité suivante doit être terminée : "**Page - Citoyen sauveteur !**"⁴.

Approbation

Nom de l'émetteur :	Académie de [NOM ACADÉMIE] - CADS
Courriel :	nomcads@ac-academie.fr
URL de l'émetteur :	http://ac-academie.fr
Date de remise :	automatique
URL de revendication :	http://ac-academie.fr

⁴ L'achèvement de cette activité implique l'achèvement de toutes les étapes 1 à 11 qui ne peuvent être enchaînées que si l'activité précédente est achevée.

Annexe : Fiche individuelle de suivi et de certification PSC1

Nom et prénom du participant :

Classe ou fonction :

Date de naissance :

Lieu de naissance : (ville /département /pays)

Session du auLieu :

PARTIE	PRÉSENCE (oui/non) ¹	RÉALISATION (OU FAIRE RÉALISER) DES GESTES (oui/non) ¹	CAS CONCRET EN TANT QUE SAUVETEUR (oui/non) ¹
ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS			
PROTECTION			
ALERTE			
TRAUMATISME			
PROTECTION (dégagement d'urgence et attaque terroriste)			
OBSTRUCTION BRUTALE DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER			
HÉMORRAGIES			
PLAIES			
BRÛLURES			
MALAISE			
PERTE DE CONNAISSANCE			
ARRÊT CARDIAQUE			
CRITÈRES DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES PSC1			
L'apprenant a participé à toutes les phases de la formation			Oui⁵ Non⁵
L'apprenant a réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique			Oui⁵ Non⁵
L'apprenant a participé une fois au moins, comme sauveteur, à un cas concret			Oui⁵ Non⁵
LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EST DÉLIVRÉ À L'APPRENANT :			
			OUI⁵ NON⁵

Signature de l'apprenant

Nom, prénom et signature du formateur

Date

Date

⁵ Rayer la mention inutile Oui ou Non.

Annexe : Modèle de procès-verbal PSC1



PROCÈS-VERBAL DE FORMATION EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1



Dates de la formation :

Lieu de la formation :

Nom et prénom du formateur :

Adresse administrative :

N°	Nom et prénom	Date de naissance	Lieu de naissance (Ville, dép. ou pays si né à l'étranger)	A participé à toutes les phases de la formation	A réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique	A participé une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application (Cas concret)	Validation	Date	N° de certificat
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Date et cachet de l'établissement :

Signature du chef de l'établissement :

Annexe : Modèle de certificat de compétences PSC1



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CERTIFICAT DE COMPÉTENCES
DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE – PSC 1**

<Ville>, le <date>

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 portant habilitation de la direction générale de l'enseignement scolaire pour diverses unités d'enseignements de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément n° PSC1 – 1908 C 19 délivrée le 19 août 2019 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le certificat de condition d'exercice délivré au Recteur de l'académie de <Nom de l'académie>, en date du 05 mai 2021 ;
- Vu le procès-verbal de formation n° <référence PV>, établi en date du <date PV> ;

<Le/La> <qualité de l'autorité> de l'<Nom de l'académie>, déclarant que

<Civilité> <Prénom> <NOM>,
<né/née> le <date de naissance> à <Lieu de naissance> (<DEPT>)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,
délivre à <Civilité> <Prénom> <NOM> le présent certificat de compétences.

<Attache de signature>
<Prénom> <NOM>

PSC1 - <nom de l'académie> - n° 20XX/<n° certificat>

Annexe : Modèle d'attestation de formation continue PSC1



ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE 20XX

<Ville>, le <date>

- Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu l'arrêté du 2 septembre 2013 portant habilitation de la direction générale de l'enseignement scolaire pour diverses unités d'enseignements de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément n° PSC1 – 1908 C 19 délivrée le 19 août 2019 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le certificat de condition d'exercice délivré au Recteur de l'académie de <Nom de l'académie>, en date du 05 mai 2021 ;
- Vu le procès-verbal de formation n° <référence PV>, établi en date du <date PV> ;

<Le/La> <qualité de l'autorité> de l'<Nom de l'académie>, atteste que
<Civilité> <Prénom> <NOM>,
<né/née> le <date de naissance> à <Lieu de naissance> (<DEPT>)

a suivi une session de formation continue relative à l'unité d'enseignement
« **prévention et secours civiques de niveau 1** » (PSC 1)
qui s'est déroulée du <date début de formation> au <date de fin de formation>, à <Lieu de formation> (<DEPT>).

En foi de quoi, nous délivrons à l'intéressé la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

<Attache de signature>
<Prénom> <NOM>